BUDGET DU PROJET	Date : …23 juillet 2021 ……

INTITULE DE L'ACTION : …… Culture [2] au Jardin de Traverse……

DEPENSES (*)		**RECETTES**	
Location(s) (1)		Autofinancement	
		Jardin de traverse	
		Fond propre	610,10
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
mieline	86,00		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		*(à préciser)*	
Assurance			
Tracts, affiches	80,00		
		Aide PIC	**1 000,00**
Taxes (SACEM)			
Divers			
Tribu documentaire, prestation cinéma	725,00		
Blicke, prestation performance dansée	219,10		
Sacem pour la danse			
In Illo Tempore, prestation musique,	500,00		
Bénévolat			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
	0		
TOTAL	1 610,10	**TOTAL**	1 610,10

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,…)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.